

« J'ai commencé dans la presse quotidienne régionale (PQR), comme photographe mais avec un statut d'employé de rédaction, ce qui se fait beaucoup. Quand j'ai obtenu ma carte de presse, preuves de mes parutions à l'appui, j'ai été licencié. J'ai gagné aux prud'hommes mais j'ai aussi gagné mon ticket d'entrée au chômage ».

GEORGES BARTOLI

3

une
profession
mal
encartée

En 2014, la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) a attribué 36 355 cartes, dont seulement 1 222 à des photojournalistes. Une proportion dérisoire (3,4 %), sans commune mesure avec la valeur ajoutée de la photographie dans la presse, et qui montre bien que cette dernière « récupère » plus qu'elle ne commande ou n'achète. Par ailleurs, le nombre de photojournalistes titulaires de la carte de presse a diminué de 24 % depuis 2002, alors que dans le même temps, le nombre total de cartes attribuées était relativement stable (+ 2 %). Plus grave encore, la catégorie des « reporters photographes » a dévissé de 44 % durant la même période, passant de 1 458 à 816. Une véritable saignée !

Baisse constante du nombre de reporters photographes titulaires de la carte de presse

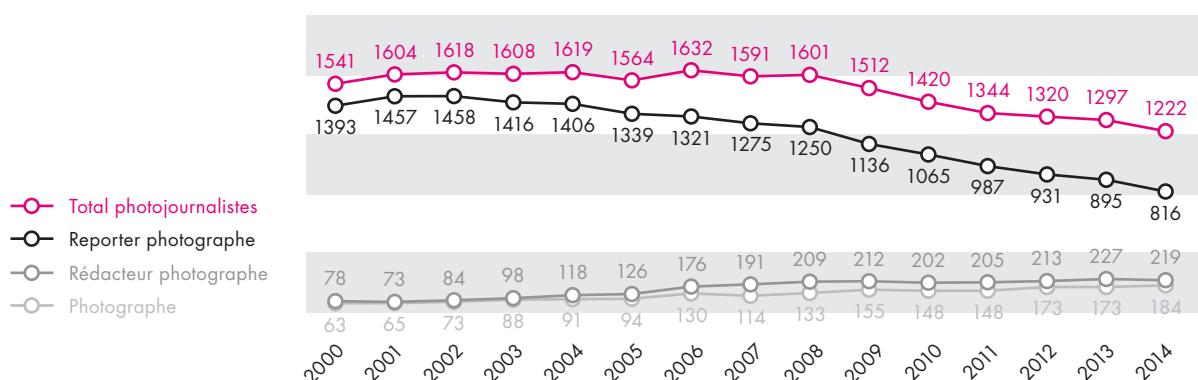
Sous la qualification type « photojournalistes », l'Observatoire des métiers de la presse regroupe en effet six qualifications : reporter photographe, rédacteur photographe, photographe, rédacteur desk photo, journaliste reporter photographe, et photographe enquêteur. Oublions les trois dernières qui, même ensemble, concernent entre deux et onze photographes par an. En revanche, le nombre des rédacteurs photographes et des photographes a quasiment triplé sur la période !

S'il faut sans doute analyser ces chiffres prudemment, car la qualification renseignée sur la demande de carte de presse est déclarative, la tendance est claire : au fur et à mesure que le nombre de reporters photographes encartés diminue, celui des journalistes multitâches (texte et photo) et des photographes non-reporters (illustration, packshots, mode, portraits) augmente. Une tendance qui se confirme aussi à la lecture de la presse et du Web : de moins en moins de reportages, et de plus en plus de papiers signés texte et photo.

Ajoutons pour mieux appréhender ces deux catégories en hausse que les rédacteurs photographes sont à 54 % des femmes (contre respectivement 13 % et 15 % pour les reporters photographes et photographes) et que les photographes sont à 76 % pigistes (contre respectivement 37 % et 39 % pour les reporters photographes et les rédacteurs-photographes).

Évolution du nombre des photojournalistes encartés de 2000 à 2014

Source : Observatoire des métiers de la presse / CCIJP



De moins en moins de pigistes encartés

On le sait: la tendance est à une augmentation sensible des pigistes et des CDD (21,3% en 2014 contre 17,7% en 2002). On sait moins que ce n'est pas le cas des reporters photographes encartés, pour lesquels la proportion de pigistes a au contraire diminué sur la période (de 47% à 37%). Ainsi, à la précarité généralisée de la presse, s'ajoute pour eux la difficulté de subsister comme indépendants. L'étude Ithaque sur «Le métier de photographe» témoigne aussi de cette désertion: 182 photographes ont déclaré détenir la carte de presse alors que 477 disent l'avoir eue dans le passé! Que ces photographes relèvent désormais de l'Agessa atteste leur reconversion, ou tout au moins leur diversification. Contraints d'officier dans d'autres secteurs plus lucratifs (corporate, publicité...) pour survivre, ils multiplient aussi les sources de rémunération pour financer leurs reportages (tirages, livres, expos, bourses et prix). Autant de revenus soumis à l'Agessa, qui ne leur permettent plus d'être éligibles à la carte de presse, celle-ci nécessitant deux conditions: une majorité de revenus salariés en presse et un minimum d'un demi-smic par mois.

La question de la presse étrangère et des bourses

Plusieurs dizaines de photojournalistes perdent chaque année leur carte de presse. Jusqu'à 114 en 2009, année noire. Une perte souvent perçue comme une désolation, une perte d'identité professionnelle.

«Je n'en ai pas besoin car à Marseille, tout le monde connaît, mais c'est un symbole, mon métier de toujours», dit notamment Pierre Ciot, qui a perdu sa carte en 2013, faute d'activité suffisante. Mais au-delà du symbole, la plupart des autres photographes affirment qu'elle est bien indispensable à leur métier, que ce soient sur les zones de conflits, pour les manifestations, ou certaines institutions, comme l'Armée.

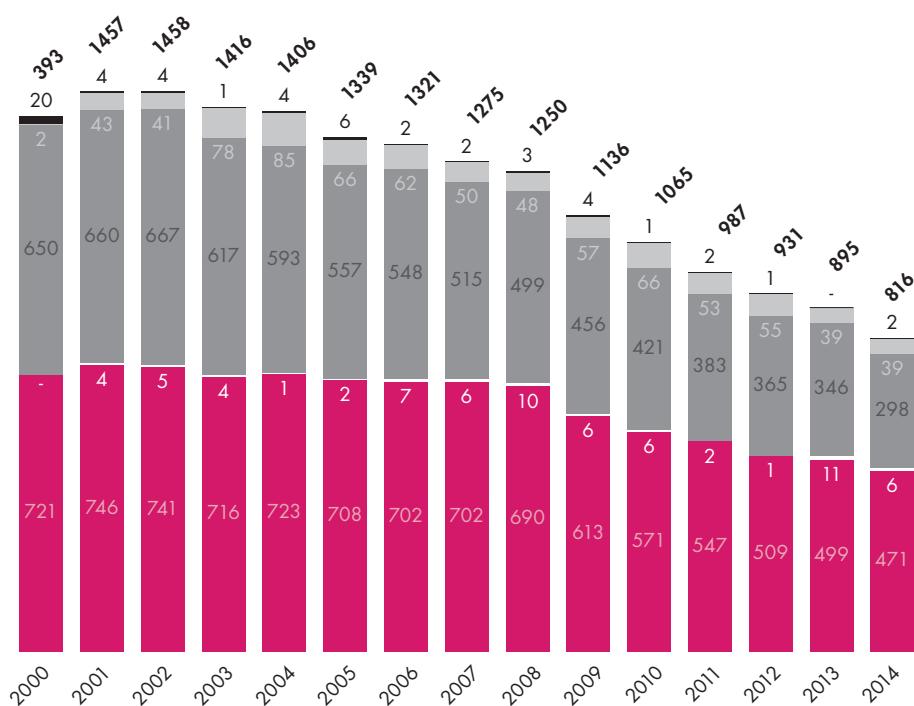
Le photographe Cyril Entzmann précise, par exemple, qu'il n'aurait pas pu faire un reportage sur la Marine Nationale pour *Marie Claire*, s'il n'avait pas eu la carte de presse. Lorsque la carte lui a été refusée en 2010, il ne s'y attendait absolument pas. Il travaille en effet quasi-exclusivement pour la presse depuis des années, et n'avait jamais eu de problèmes, même si en tant que membre de Signatures, ses commandes qui passent par l'agence sont rémunérées en Agessa.

Évolution du nombre de reporters photographes encartés, par type de contrat, de 2000 à 2014

Source : Observatoire des métiers de la presse / CCJJP

123 Total reporters photographes

- Non renseigné
- Demandeur d'emploi
- Pigiste
- CDD
- CDI



«J'ai dû aller en commission supérieure, et Marie Karsenty de Signatures m'a accompagné pour certifier mes parutions presse. Le temps de la procédure, j'ai obtenu ma carte 2010 en mars 2011. Mais, l'année d'après, rebelote. J'ai envoyé le jugement de l'année précédente, et c'est passé».

Nicolas Jimenez, directeur photo du journal *Le Monde*, dit écrire une dizaine de lettres en moyenne par an pour attester que tel photographe est bien un collaborateur régulier du journal, et qu'il a besoin de la carte de presse pour poursuivre cette collaboration.

Samuel Bollendorff, ancien de l'agence L'Œil Public, désormais engagé dans le webdoc, a réussi à convaincre la Commission supérieure deux fois... mais pas trois, avec pourtant exactement le même dossier. En 2008 : premier refus pour Voyage au bout du charbon. «À ce moment-là, j'avais une exposition à Visa sur l'image et la commission supérieure m'a accordé la carte. L'année suivante, je suis à nouveau retoqué pour deux autres webdocs À l'abri de rien et Rapporteur de crise mais j'obtiens ma carte en commission supérieure avec un procès-verbal qui souligne qu'il s'agit bien d'une activité journalistique. L'année suivante avec les mêmes projets et les mêmes modes de rémunération, j'ai de nouveau un refus. Je renvoie donc le PV de l'année précédente. Je suis alors convoqué à la commission supérieure, qui m'explique qu'elle est souveraine dans ses décisions, quelle que soit la position de la commission précédente...». Depuis, Samuel Bollendorff a préféré arrêter là son combat pour la reconnaissance du webdoc.

La question des revenus étrangers et des bourses

De nombreux reporters photographes estiment nécessaire d'adapter les critères d'éligibilité de la carte de presse. Le rapport Bertin-Balluteau sur les photojournalistes, commandé par le ministère de la Culture en 2010, avait suggéré «l'ouverture prudente d'une concertation conduite par la DGMIC (Direction générale des médias et des industries culturelles)». Mais rien ne s'est produit depuis... Claude Cordier, président du bureau de la CCJP, explique qu'une attention particulière est portée aux reporters photographes. Ainsi, la Commission, qui accepte de prendre en compte les revenus Agessa pour les journalistes débutants pour la première année, a porté ce délai à trois ans pour les reporters photographes, s'ils apportent la preuve qu'ils ont effectué des démarches vis-à-vis de

leurs commanditaires pour régulariser leur situation.

Les photographes peinent toutefois à comprendre que le mode de rémunération soit l'unique critère. Selon eux, deux types de revenus devraient être systématiquement pris en compte : les revenus émanant d'entreprises de presse étrangères et les bourses et les prix destinés à financer des reportages journalistiques. Que publier dans des titres prestigieux qui en outre payent bien (*New York Times*, *Times*, *Newsweek*, *The Guardian*, *Stern...*) puisse être un obstacle à l'obtention de la carte de presse leur paraît en effet une aberration. De même, les bourses et les prix sont devenus des financements alternatifs pour des reportages journalistiques, qui seront ensuite diffusés dans la presse, même si celle-ci ne les a pas produits.

« Les photographes doivent être dans la précarité, ne pas avoir trop de lien avec les rédactions. À Marseille, le *JDD* a un seul correspondant écrit mais cinq ou six photographes pigistes, quand un seul pourrait faire un temps plein. Cela crée pour le photographe un avantage d'identification : il peut dire, je travaille pour X ou Y. Aujourd'hui, quand je travaille pour *Marianne* ou le *JDD*, je n'ai aucune relation avec la rédaction, je me sens comme un mercenaire. »

PIERRE CIOT

« Pendant longtemps, lorsque j'allais voir une rédaction, je repartais neuf fois sur dix avec une commande ou une garantie. Les journaux étaient capables de réagir sur un coup de cœur, prenaient des risques, misaient sur plusieurs chevaux... Aujourd'hui, même avec le petit nom que j'ai, si j'ai une histoire à proposer, il faut que j'envoie un mail avec un synopsis détaillé, des délais, un pré-budget... Le responsable le propose en conférence de rédaction, et si ça intéresse la rédaction, j'aurais rendez-vous dans le journal. Mais la plupart du temps, on ne me répond même pas, c'est très difficile de susciter l'intérêt d'une rédaction pour une histoire à faire, et même un sujet déjà fait ».

MARIE DORIGNY